Organe officiel de l'Etat de la Louisiane. Le plus ancien journal quotidien Français des Etats-Unis.

CINQ SOUS LE NUMERO

Fondée en 1827

Official organ of the State of Louisiana. The oldest French daily newspaper in the United States.

# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES, ARTS

Le seul journal quotidien publié en Français aux Etats-Unis, excepté à New York et San Francisco

The only French daily newspaper in the United States, outside of New York and San Francisco

VOLUME 88 — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 10 JUILLET 1916 — NUMÉRO 314

L'Abeille de a Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET DIRECTEUR

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered to the second class of mail matter, at the postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

L'Abeille est en vente au Kiosque de journaux du "Times Square Building", à New-York.

Prix de l'Abonnement
EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Pour les Etats-Unis— | |
| Un an | $7.50 |
| Six mois | 3.75 |
| Trois mois | 1.85 |
| Un mois | .65 |
| Une semaine | .15 |
| Pour l'Etranger— | |
| Un an | $12.15 |
| Six mois | 6.10 |
| Trois mois | 3.05 |
| Un mois | 1.00 |

Prix de l'Abonnement
EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Pour les Etats-Unis— | |
| Un an | $3.00 |
| Six mois | 1.50 |
| Trois mois | .75 |
| Pour l'Etranger— | |
| Un an | $4.00 |
| Six mois | 2.05 |
| Trois mois | 1.05 |

Prix de l'Abonnement
EDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Pour les Etats-Unis— | |
| Un an | $2.00 |
| Six mois | 1.00 |
| Pour l'Etranger— | |
| Un an | $3.00 |
| Six mois | 1.50 |

Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

## VENTES AUX ENCHERES.

### Par LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Swift & Company, Limited, vs. Joseph Sacco.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 75,305 — En vertu d'un writ de fieri facias, qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No. 714 rue St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 11 juillet 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'un bar et d'une épicerie.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

SOL. WEISS,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 26—Juillet 3 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Kahn Manufacturing Co. vs. Morris Levin.**

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 76,037 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique à mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 21 juillet 1916, à 10 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'un magasin de mercerie.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.

GABE FERNANDEZ,
Avocat pour la demanderesse.

Juillet 10 13 20

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession d'Isabella B. Grant et Annie C. Grant.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 117,003 — Division D — Attendu que Peter J. Flanagan, administrateur public, a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Isabella B. Grant et Anna C. Grant, décédées, intestates:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. D. DIMITRY, Avocat.

Juil 6 11 15

L'ABEILLE
de la Nouvelle-Orléans
sert des abonnements au prix de 65 sous par mois, de nos bureaux, ou 15 sous par semaine par le porteur.
ETES-VOUS ABONNÉ?

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une Propriété de valeur et améliorée dans le Premier District

**Au coin des rues Hennessey et Banks, portant les numéros municipaux 400 et 402 Hennessey; aussi un lot vacant, adjacent, faisant face à la rue Banks.**

**The People's Homestead Association vs. Charles G. Phelan et als.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 98,287 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent et toutes les dépendances en dérivant, situés dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 737, borné par les rues Hennessey, Banks, Baudin et Solomon, désignés comme lots numéros vingt-cinq et vingt-six, et ayant les dimensions suivantes, à savoir. Le lot No. 25 forme le coin des rues Hennessey et Banks et mesure trente pieds de face à la rue Hennessey, par une profondeur et face sur la rue Banks de cent quatorze pieds, dix pouces et trois lignes; et le lot No. vingt-six touche au lot No. vingt-cinq sur le côté et mesure trente pieds de face à la rue Banks par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

CARROLL & CARROLL et HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.

Juil 1 3 7 11 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriétés améliorées, de valeur, dans le Premier District.**

**1o—Formant le coin des rues Melpomène et Fréret, et portant les numéros municipaux 2501 et 2503 rue Melpomène.**

**2o—Portant les numéros municipaux 2618 et 2620 rue Melpomène, entre les rues Sud Robertson et Magnolia.**

**Jackson Building and Loan Association vs. Mme E. J. Madden.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 116,758—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Un certain lot de terre, ensemble, avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 384, borné par les rues Melpomène, Fréret, Thalia et Locust (maintenant Sud Robertson), désigné comme lot numéro quatorze, et mesurant trente-cinq pieds, sept pouces et sept lignes de face à la rue Melpomène, par une profondeur et face de cent pieds sur la rue Fréret.

2o—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dérivant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 388, borné par les rues Melpomène, Locust (maintenant Sud Robertson), Terpsichore et Magnolia, désigné par le numéro huit sur un plan de Reizenstein, déposé dans les archives de E. Barnett, ancien notaire, daté du 20 décembre 1865. Le dit lot mesure trente-et-un pieds sept pouces de face à la rue Melpomène, par une profondeur de cent vingt-sept pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

EMILE POMES,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 17 19 23 30—Juillet 7 11 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un lot de terre, de valeur, dans le Septième District, sur la rue Cohn, entre les rues Adams et Hillary.**

**Delta Lumber Co. vs. James A. Sample.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,531 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 249, borné par les rues Cohn, Adams, Hillary et Hickory, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Cohn, par une profondeur de cent cinquante pieds d'un côté, cent vingt pieds sur la ligne du lot No. 12; de là trente pieds sur une ligne continuant vers la rue Adams; de là une deuxième profondeur de trente pieds à une ligne à l'arrière, et sur la dite ligne mesurant cinquante-cinq pieds, et composé de la majeure partie du lot No. 11, et trente pieds par vingt-sept pieds six pouces à l'arrière du lot No. 12.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 10 11 16 23 30—Juillet 7 13

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une Propriété améliorée, de Valeur, dans le Deuxième District

**Portant les numéros municipaux 2018 et 2020 rue Bienville entre les rues Prieur et Johnson.**

**Théodore Dumas vs. T. Sidney Weber.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,868 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2018 et 2020 rue Bienville, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dérivant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet carré No. 247, borné par les rues Bienville, Iberville (anciennement Customhouse), Prieur et Johnson, désigné par la lettre B, d'après le plan dressé par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté du 10 avril 1908, et qui fait partie d'un acte de vente passé pardevant George Montgomery, notaire, daté du 29 avril 1908. D'après le dit plan, le dit lot ou portion de terre commence à une distance de cent vingt-deux pieds quatre pouces du coin des rues Bienville et Prieur, et de là, mesure vers la rue Johnson quarante-un pieds de face à la rue Bienville, par une profondeur de cent trente-quatre pieds, dix pouces et cinq lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Prieur, et une première profondeur sur la ligne latérale plus près de la rue Johnson de cent deux pieds, trois pouces, et de là trente-quatre pieds, huit pouces et une ligne sur une ligne oblique s'élargissant vers, et s'étendant à, la ligne à l'arrière, et sur cette dernière ligne il mesure cinquante-deux pieds, neuf pouces et une ligne.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

EDWARD RIGHTOR et E. V. PARHAM,
Avocats pour le demandeur.

Juin 30—Juil 1 7 11 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Deuxième District, portant le numéro municipal 2815 rue Bell (dans l'Ilet des rues White, De Soto et Dupré).**

**E. A. Carrère Co., Ltd., vs. Yves René Le Monnier Jr.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,801 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B de l'Ilet carré No. 379, borné par les rues Bell (anciennement St-John), White, De Soto (anciennement Washington) et Dupré, selon un croquis et certificat d'arpentage annexé, daté du 8 juillet 1912, signé par Geo. De Armas, voyer et ingénieur civil, annexé à un acte passé devant Robert Legier, notaire, en date neuf octobre 1912. Selon le dit croquis le dit lot ou portion de terre se trouve à une distance de soixante-neuf pieds, onze pouces et deux lignes du coin des rues Bell et White, et de là, mesure cinquante-neuf pieds, quatre pouces et deux lignes de face à la rue Bell; cinquante-huit pieds, neuf pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière, par une profondeur, sur une ligne latérale vers la rue White de cent vingt-neuf pieds, sept pouces et quatre lignes, et une profondeur sur l'autre ligne latérale, vers la rue Dupré, de cent trente-neuf pieds, un pouce et six lignes, et est composé de l'entier du lot No. sept, et de la majeure partie des lots Nos. Six et A. Les améliorations sur la dite propriété portent le numéro municipal 2815 rue Bell.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE MONTGOMERY,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 30—Juil 1 7 11 21 28—août 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur, dans le Septième District, au coin des rues Fig et Hamilton (dans l'Ilet des rues Colapissa et Laurel Grove).**

**Maximilien Augustin vs. Estate of John Williams.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,867 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Fig (autrefois Trejième), Hamilton, Colapissa et Laurel Grove, désigné comme lot No. Vingt-deux de l'Ilet carré No. 443-444 selon un plan de Louis Bringier, ancien voyer, daté du 20 avril 1836, et déposé à l'étude de Joseph Cuvilier, ancien notaire de cette ville, et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Fig, par une profondeur de cent vingt-deux pieds entre lignes parallèles, et forme le coin des rues Fig et Hamilton.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer six pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.

CONRAD SEXTON, Jr.,
Avocat pour le demandeur.

Juin 30—Juillet 7 14 21 28—août 3 5

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Troisième District,

**Portant les numéros municipaux 1815 et 1817 rue Nord Galvez, entre les rues Nouvelle-Orléans et Allen.**

**Third District Building Association vs. Théophile M. Perrault.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,712 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant en quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No. 1052, borné par les rues Nouvelle-Orléans, Miro, Galvez et Allen, désigné comme lot No. 8 d'après un plan fait par S. N. Puejo, ancien voyer, daté du 2 mai 1853, et déposé dans les archives de A. Cuvillier, ancien notaire dans cette ville; lequel dit lot mesure, en mesure américaine, trente pieds de face à la rue Galvez, par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent soixante-trois pieds trois pouces.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HUGH S. SUTHON,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 30—Juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant les numéros municipaux 3317, 3319 et 3323 rue Baudin (dans l'Ilet des rues Bendon et Banks et l'avenue Hagan).**

**The Savings and Homestead Association vs. Mme Anna McNeil, veuve de Henry L. Chase.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,067 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Baudin, Bendon et Banks et l'avenue Hagan, désignés comme lots Nos. 26 et 27 et mesurant, chacun, vingt-neuf pieds de face à la rue Baudin par une profondeur de cent seize pieds; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque sorte s'y rattachent.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY G. McCALL,
Avocat pour la demanderesse.

Juin 10 16 23 30—Juillet 7 12 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Septième District, portant le numéro municipal 1515 rue Léonidas (dans l'Ilet des rues Birch, Jeannette et Joliet).**

**Morris Feitel vs. Hypolite Vincent.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,352 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 juillet 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

1o—Une petite portion de terre, avec toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, étant l'arrière extrême du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas; la dite portion présentement vendue se trouve à une distance de quatre-vingt-dix pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas, et mesure trente pieds de face à la rue Léonidas, par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

2o—Une petite portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Septième District de cette ville (anciennement Carrollton), dans l'Ilet No. 198, borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, et doit être prise à une distance de quatre-vingt pieds du coin des rues Jeannette et Léonidas du lot No. 10 qui forme le coin des rues Jeannette et Léonidas, et cette portion mesure dix pieds de face à la rue Léonidas par une profondeur de trente pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

ARTHUR B. LEOPOLD et GERALD NETTER,
Avocats pour le demandeur.

Juin 16 17 23 30—Juillet 7 14 19 20

### Par FITZPATRICK-MENDELSON, INC.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu de la résidence de la défunte, au No. 1816 Annonciation. Dans l'affaire de la succession de Mme Mary A. Hennessey, no. 115,949, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division E. Par W. H. Fitzpatrick, encanteur; bureau, 322 rue Baronne, le MERCREDI 12 juillet 1916, à 11 heures du matin, sur les lieux ci-dessus mentionnés.

Conformément à un ordre de l'honorable Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E, daté et signé le 6 juillet 1916, dans l'affaire ci-dessus intitulée: Un lot de meubles, des bijoux, de l'argenterie. L'inventaire est déposé à l'office de l'encanteur.

Conditions — Comptant. Livraison immédiate.

Juillet 6 10 12

## VENTES AUX ENCHERES.

### PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de trois lots de terre, de valeur, dans le Troisième District, avec bâtisses et améliorations, portant le numéro municipal 2122 rue Painters (dans l'Ilet des rues Grant et Libéral et l'avenue Franklin).**

**Citizens' Homestead Association vs. Absent McKinney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,957 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, situés dans l'Ilet carré No. 1066, borné par les rues Painters, Grant, Libéral et l'avenue Franklin; les dits lots sont désignés par les Nos. 15, 16 et 17 sur un plan fait par C. Uncas Lewis député voyer municipal, daté du 20 mai 1901, et annexé à un acte de Don F. Watts, à Absent McKinney, pardevant L. T. Nix, ancien notaire, daté du 30 août 1905. Les dits lots s'adjoignent et mesurent chacun, vingt neuf pieds, deux pouces de face sur la rue Painters, par une profondeur de cent cinq pieds, entre lignes égales et parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. B. ELLIS et H. W. KAISER,
Avocats pour la demanderesse.

Juillet 8 11 21 28—août 1 9 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée, de valeur, dans le Sixième District, portant le numéro municipal 4118 rue Sud Claiborne, entre les rues Milan et Général Taylor.**

**Interstate Trust and Banking Company vs. Albert Osborn.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,815 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 3 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Willow, Milan, Claiborne et Général Taylor, désigné par le numéro 27, d'après un croquis annexé à un acte passé à l'office de Félix J. Dresfous, notaire, le 22 juin A. D. 1895; lequel croquis fait partie d'un acte de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire, le 7 janvier A. D. 1910; et selon le dit croquis le dit lot commence à une distance de cent cinquante pieds du coin des rues Claiborne et Milan, et mesure trente pieds de face à la rue Claiborne, la même largeur à l'arrière, par une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HOWE, TENNERI, SPENCER E COCKE,
Avocats pour la demanderesse.

Juin 30—Juil 7 14 21 28—août 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Sixième District, formant le coin des rues Valence et Coliseum. Les bâtisses portent le numéro municipal 1132 rue Valence.**

**Greater New Orleans Homestead Association vs. James P. Hoffman.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,809 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 10 août 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 293, borné par les rues Valence, Coliseum, Chestnut et Bordeaux, désignés comme lots Nos. 17 et 18; les dits lots s'adjoignent et mesurent, chacun, vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Valence par une profondeur de cent pieds entre lignes parallèles. Le lot No. 17 formant le coin des rues Valence et Coliseum; le tout selon un croquis annexé à un acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 27 juillet 1891.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

HENRY MOONEY,
Avocat pour la demanderesse.

Juillet 8 11 21 28—août 1 9 10

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Mme Deborah A. Milliken.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 111,152 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles A. Farwell et Ellen R. Farwell, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

GRANT & GRANT, Avocats.

Juillet 8 13 17

VAPEURS.

Compagnie Générale Transatlantique
LIGNE FRANÇAISE
SERVICE POSTAL RAPIDE
NEW YORK-BORDEAUX-PARIS
SS. LA TOURAINE ..... 15 juillet, 3 p. m.
SS. LAFAYETTE ..... 22 juillet, 3 p. m.
SS. CHICAGO ..... 29 juillet, 3 p. m.
F. J. GOFILA, AGENT GENERAL DU SUD,
322 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

**Dans l'affaire de La Orient Company, Limited, demandant une monition.**

Etat de la Louisiane, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division C — No. 116,934 — Attendu que, la Orient Company, Limited, est propriétaire des biens fonciers ci-après décrits, à savoir:

Deux (2) certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 262, borné par les rues Eagle (anciennement Mary), Cohn, Monroe et Spruce (anciennement Huitième); les dits lots étant désignés par les numéros 17 et 18 sur un croquis privé annexé à un acte de vente par B. N. Fortier à Chas. Satchell, passé pardevant Ernest Commagère, ancien notaire, le 17me jour de mai 1871; une copie certifiée du dit croquis privé est annexée à la pétition de monition. Les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent, chacun trente (30) pieds de face sur la rue Eagle (Mary), par une profondeur de cent vingt (120) pieds et largeurs à l'arrière, de trente (30) pieds.

La dite propriété ci-dessus décrite a été acquise de Harley A. W. Howrott le 7 juillet 1915. Enregistré au bureau des aliénations, livre 279, page 19.

Acquis par le dit Harley A. W. Howrott le 11 décembre 1913. Enregistré, au bureau des aliénations, livre 265, page 15.

Acquis par le dit Jos. F. Ebert, de la Quaker Realty Co., le 3 décembre 1913, et enregistré au bureau des aliénations, livre 268, pages 3 à 7, et en vertu d'un jugement, No. 99,131 de la Cour Civile de District.

Acquis par la Quaker Realty Co., de la Aztec Land Co., le 15 décembre 1904. Enregistré au bureau des aliénations, livre 199, page 198.

Le titre de la dite propriété a été affirmé par jugement No. 78,075 de la Cour Civile de District. Enregistré au bureau des aliénations, livre 207, page 143.

La Aztec Land Co. a acquis de Wm. H Howcott le 19 février 1903. Enregistré au bureau des aliénations, livre 189, page 175.

Et Wm. H. Howcott a acquis de l'Etat de la Louisiane, par acte de l'Auditeur d'Etat, portant le numéro 801 et daté du 16 octobre 1901. Enregistré, au bureau des aliénations, livre 187, page 36.

D'après le dit acte, la dite propriété a été adjugée à l'Etat de la Louisiane le 27me jour de décembre 1884, comme étant la propriété de James Baker, par le percepteur des taxes du Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, à défaut d'avoir soldé les taxes dûes à l'Etat de la Louisiane pour l'année 1883, selon les termes de l'acte No. 80 de 1883, approuvé le 12 juillet 1883. Le prix de l'adjudication était la somme de $22.23, montant des taxes de l'année 1883-1881 et 1887 à 1901, inclusivement; surplus 52 pour cent, et aussi les frais pour mettre en vigueur les termes du dit acte, s'élevant à $6.10, comme il est plus amplement expliqué par le dit acte de l'Auditeur, portant le No. 891 qui est annexé à la dite pétition pour monition, et qui en fait partie.

Attendu que la dite Orient Co., Ltd., s'est adressée le 23me jour de juin 1916, à cette Cour pour obtenir une monition ou publication conformément aux articles Nos. 2370, 2371, 2372 et 2373 du Code Revisé de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 16 mars 1870, et généralement désigné comme "Un acte pour la revision des statuts de l'Etat, d'un caractère général".

Et conséquemment, et présentement, qu'il soit connu que toutes personnes intéressées dans cette affaire sont citées et prévenues au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, qui auraient droit, titre ou réclamation touchant la propriété ci-dessus décrite, en conséquence d'un vice de forme dans la dite adjudication à l'Etat de la Louisiane, et dans la vente par l'Etat, d'après l'acte de l'Auditeur au dit Wm. H. Howcott, ou par suite d'irrégularité ou d'illégalité dans la publication au sujet de la date ou de la conduite de la dite vente, d'avoir à déduire dans les trente jours qui suivront le jour et la date de la première publication de cette monition dans les journaux, les raisons pour lesquelles la dite vente ne serait pas affirmée et homologuée.

Nouvelle-Orléans, 23me jour de juin de l'année 1916.

(Signé) E. K. SKINNER, Juge.
F. GRIESHABER, Député-greffier.

Pour copie conforme.
F. GRIESHABER, Député-greffier.
(Sceau de la Cour.)

Juin 29—Juil 6 20

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Lewis Fishel.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 116,933 — Division E — Attendu que Mme Jennie Chapsky Fishel a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Lewis Fishel, décédé, intestat:

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

ERNEST T. FLORENCE, Avocat.

Juil 1 5 10

**Succession de Mme Rosalie Claquemanl.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115,030 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à to